

FÈRE-CHAMPENOISE NORMÉE

LE P'TIT FERTON

OCTOBRE 2020 Numéro 5

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE HABITAT

L'agence de **Châlons-en-Champagne Habitat** reprend sa permanence sur notre commune chaque premier mercredi de chaque mois. Prochaine permanence : mercredi 7 octobre 2020 de 9 h 30 à 11 h 00 en salle des mariages de la mairie.

PERMANENCE O.P.A.H. Pays de Brie et Champagne

Mercredi 21 octobre 2020 de 9 h à 10 h 30 en salle des mariages de la mairie.

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se tiendra le mardi 6 octobre 2020 dans la salle des fêtes de Fère-Champenoise à 20 h 00.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le prochain conseil communautaire se tiendra le lundi 12 octobre 2020 à 20 h 30 dans la salle des fêtes de Fère-Champenoise.

AÎNÉS

Vous êtes arrivés en 2020 dans la commune et :

- **vous avez eu 70 ans** dans le courant de l'année 2020
- **vous avez déjà plus de 70 ans** à votre arrivée,

Merci de bien vouloir vous faire connaître à l'accueil de la mairie afin d'être inscrit pour le repas ou le colis des aînés.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	-	13h30 - 17h00
Mercredi	8h30 - 12h00	-
Samedi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30

INFORMATION

Durant l'été il a été constaté une recrudescence de nids de guêpes et de frelons asiatiques. Nous vous rappelons que la destruction des nids doit être réalisée par des professionnels habilités utilisant du matériel de protection adapté et disposant d'un matériel permettant l'accès aux nids. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la mairie.

HORAIRES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, ...) ne peuvent être effectués que :

- ♦ du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 20 h 00
- ♦ le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30
- ♦ le dimanche de 10 h 00 à 12 h 00

SÉCURITÉ

Respectez les zones dont la limitation de vitesse est à 30 km/heure, ceci afin de sécuriser l'accès des piétons, des enfants et des parents notamment devant les écoles.

Coronavirus



Pour se protéger et protéger les autres :



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

LA PHOTO DU MOIS

Installation d'un bungalow dans la cour de l'école maternelle rue des Loges suite à l'ouverture d'une cinquième classe.



Le proverbe du mois

Octobre en brumes, mois à rhume
Octobre ensoleillé, décembre emmitoufflé.